

**Développement à la base :**  
**AGRISEF et AJSEF, deux nouveaux produits du FNFI**  
 lancés par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé **P.6**



Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC N°433 du 16 Mars 2015  
 Prix : 250F CFA

# Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

**Tikpi Atchadam à bord du navire "Tchoboé" :**



Atchadam Tikpi, pdt PNP

**Un démarrage tumultueux mais possible ajustement** **P.3**

**SITUATION TENDUE ENTRE LA STT ET LE GOUVERNEMENT :**

**Les circulaires des ministres qui ont mis le feu aux poudres** **P.6**

**SANTÉ**

**Apollo en mission au Togo** **P.7**

**DIPLOMATIE :**

**Le ministre André Johnson participe à la conférence de Sendai** **P.7**

**FINANCES**

**L'OTR fait le bilan de l'année 2014 et fixe les objectifs pour 2015** **P.7**

**Présidentielle du 15 avril 2015**

# Les dessous de la non participation du CAR



Me Madji Yawovi Agboyibo, président d'honneur du CAR

**L**e processus de l'élection présidentielle du 15 avril 2015 au Togo fait son petit chemin. Pour l'heure, tout se passe très bien dès lors que les 5 candidats sont bien connus et que chacun s'active déjà sur le terrain en vue d'une victoire...

**P.3**

Me Agboyibo est bien connu pour sa carapace politique très dure mais le monde avance, le Togo aussi, ainsi que ses populations. Les anciens disques qui emballaient les populations sont avec l'âge aujourd'hui rayés et ne doivent plus donner goût. Avec ou sans le CAR, le scrutin aura bel et bien lieu avec les grandes formations du pays qui toutes sont déjà en ordre de bataille pour le match du 15 avril 2015. Certainement que le CAR chercherait à rebondir autrement pour servir d'autres plats au peuple au soir du scrutin mais ce serait à l'avance cause perdue...

**Scrutin présidentiel de 2015 :** **P.5**

**Les candidatures validées, l'ordre des postulants sur le bulletin de vote connu**

**Tournée de la DOSI dans la commune de Lomé :**



Mme Ingrid Awade

**Mme Ingrid AWADE et sa délégation sensibilisent les commerçantes au marché "Le Togo"** **P.4**



**LOI N° 2012 - 001  
 PORTANT CODE DES INVESTISSEMENTS  
 EN REPUBLIQUE TOGOLAISE EST  
 MAINTENANT DISPONIBLE**



MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

Pour tout renseignement, information ou conseil

contacter le centre d'appel au N° VERT

**8201**



RECHERCHER POUR BÂTIR  
 www.otr.tg

# TOGO CELLULAIRE



**DÉCOUVRIR CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT**  
INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



## NOUVEAUX FORFAITS

Nom du forfait	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Jour	Forfait 1 Semaine	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 1 Mois	Forfait 3 Mois
Volume	20 Mo	80 Mo	300 Mo	1 Go	3 Go	5 Go	10 Go
Coût	200F	500F	1 500F	5 000F	10 000F	15 000F	35 000F
Validité	1 jour	1 jour	7 jours	30 jours	30 jours	30 jours	90 jours

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



LE LEADER

service client:888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 : 2008



© TOGO CELLULAIRE / OCTOBRE 2014

**Présidentielle du 15 avril 2015 :**

# Les dessous de la non participation du CAR

*Le processus de l'élection présidentielle du 15 avril 2015 au Togo fait son petit chemin. Pour l'heure, tout se passe très bien dès lors que les 5 candidats sont bien connus et que chacun s'active déjà sur le terrain en vue d'une victoire.*

A l'étape actuelle, il ne reste que le CAR qui est resté en marge de tous les grands partis présents à l'Assemblée Nationale. Pour ceux qui ne comprennent pas grand-chose de la vie politique au Togo, le refus du CAR serait réellement lié à la non tenue des réformes avant toute élection comme le laissent entendre à qui le veut les jokers de ce parti avec à leur tête, Me Agboyibo. Le jeu trouble du CAR ne date pas d'aujourd'hui. C'est un parti qui est resté maître dans l'art de la roudardise.

Au CAR, c'est la duperie qui passe avant tout. Tout le monde sait que le parti ANC récemment né est passé très vite au degré supérieur de l'échelle au niveau de l'opposition après les législatives de 2013. Ce succès connu au parti de Fabre n'était pas dans la vision du CAR qui avait pensé qu'avec la division née au sein de l'UFC à la suite de l'accord des braves entre le RPT d'alors et l'UFC, le tour lui serait revenu de renouer avec ses gloires de parti locomotive d'antan. Comme on ne s'avoue jamais vaincu au CAR, Me



*Me Amdji Yawovi Agboyibo, président d'honneur du CAR*

Agboyibo et ses hommes savaient comment se tailler la nouvelle bonne position. La présidentielle de 2015 semble être la meilleure piste.

A la rencontre de Novela Star pour le choix du candidat unique de toute l'opposition, c'est en catimini et dans des conditions excentriques que le CAR a imposé son candidat au groupe Arc-en-ciel auquel il appartenait.

Cette façon maladroite a amené beaucoup de membres de ce regroupement à esseuler Apevon et ses lieutenants qui se croyaient malins. Le cafouillage ainsi créé par le CAR à l'entame de la rencontre en laquelle toute l'opposition croyait trouver son salut, va faire échouer l'ensemble des assises dès lors que chacun arrivera avec son candidat. Et pourtant, tout était bien planifier par la nature pour choisir le

candidat.

Une fois ce plan échoué, le CAR toujours dans sa quête de leadership et dans sa folie de ravir la deuxième place à Fabre trouvera de nouvelles formules. Il s'agit de tenter d'endormir tous les autres de l'opposition en criant haut et fort qu'il ne faille pas aller aux élections tant qu'il n'y a pas de réformes. Le CAR en le faisant ainsi voudrait voir casser l'ardeur de l'ANC surtout qu'il redoute afin de le surprendre à la veille de la clôture si celle-ci suivait sa logique. Il est clair que c'est la présence de l'ANC dans la compétition qui désarme le CAR qui a conscience que si l'ANC est de la course, son score et son rang ne lui permettront pas de réaliser son rêve, celui de devenir le N°2 après la présidentielle pour rapidement courir derrière la primature.



*Me Apévon Paul Dodzi, président du CAR*

Malheureusement pour le CAR, l'ANC, vigilante et désormais très avisée des possibles revirements de Me Agboyibo et ses hommes, n'est pas tombé dans le jeu. Qui ne sait pas que si Fabre avait refusé de participer à cette élection, le CAR devrait être de la partie ? Tout le monde sait et comprend aisément que le CAR désormais débusqué de la course ne le fait pas pour le bien d'un peuple mais par crainte de réaliser un score qui l'anéantisse définitivement comme cela fut le cas de la CPP à la présidentielle de 2003 de laquelle la sagesse s'était emparée de Edem Kodjo qui depuis lors s'est mis à l'écart de la politique. Sinon comment comprendre que le CAR qui a boycotté l'élection maintienne encore ses membres à la CENI et partout.

Me Agboyibo est bien connu

pour sa carapace politique très dure mais le monde avance, le Togo aussi, ainsi que ses populations. Les anciens disques qui emballaient les populations sont avec l'âge aujourd'hui rayés et ne doivent plus donner goût. Avec ou sans le CAR, le scrutin aura bel et bien lieu avec les grandes formations du pays qui toutes sont déjà en ordre de bataille pour le match du 15 avril 2015.

Certainement que le CAR chercherait à rebondir autrement pour servir d'autres plats au peuple au soir du scrutin mais ce serait à l'avance cause perdue.

Au demeurant, il faut dire qu'en politique chaque parti a son choix mais seulement que chacun se respecte et qu'il respecte également le choix des autres.

**El Hadj Tchagnao**

**Tikpi Atchadam à bord du navire "Tchoboé" :**

## Un démarrage tumultueux mais possible ajustement

*Lorsqu'il avait marqué ses premiers pas en créant son parti, beaucoup avait commencé par murmurer tout bas : " voilà enfin un jeune plein de talents qui peut mieux faire demain ". Mais subitement, le jeune de Kparatao a commencé par surprendre à partir de ses alliances. On le pensait avoir créé son parti pour investir le terrain pour les législatives de 2017 et la présidentielle de 2020, mais dans la hâte, Atchadam se jette à l'eau sans aucune analyse sur le passé récent de ceux avec qui il s'engage.*



*Atchadam Tikpi, président du PNP*

Certes, le combat politique à des niveaux donné se gagne dans la synergie, l'union qui toutes deux, donnent la force. Mais est-ce là une raison pour s'em-

barquer dans n'importe quel navire ? Kpandé Adjaré, Abass Kaboua, Claude Améganvi que Tikpi rallie n'ont-ils pas un passé controversé ? La gloire et la dignité de l'homme tiennent

beaucoup dans la tradition dont se réclame Tikpi. Cependant ses dernières accointances ne reflètent pas cette essence. Comment peut-on se faire stable quand on vient se

positionner dans un groupe où des gens ne savent avec exactitude ni ce qu'ils veulent ni où ils vont. Atchadam qui vient de faire son entrée dans le monde politique du Togo doit savoir observer, analyser avant toute action.

En acceptant immédiatement de rallier le groupe " Thoboé ", avec des " leaders " dont les partis portent derrière eux des années sans avoir eu le moindre siège à l'assemblée, Atchadam devrait savoir qu'il est en aventure avec des comédiens. En homme politique éclairé tel qu'il le laisse percevoir dans ses déclarations, le fils de Tchaoudjo devrait comprendre qu'ils étaient dans un vain combat qui ne portera aucun fruit. Sinon de quel droit le groupe

Tchoboé avec à peine 4 personnes peut-il empêcher la tenue d'une élection à laquelle prennent part les grands partis représentatifs à l'Assemblée Nationale ?

Eux qui crient à la non-tenue de cette élection, au nom de qui le font-ils ? Le Togo aujourd'hui est loin des années 1990 où on faisait prendre n'importe quelle pilule aux populations. Aujourd'hui, tout le monde sait où se trouve l'intérêt du pays et c'est pourquoi les plaisantins comme ceux du groupe peu célèbre " Tchoboé " ne trouvent et ne trouveront personne pour appuyer leurs actions. Pour le jeune Atchadam, on se dit qu'il y a encore du temps pour bien faire.

**Tchagnao**

**Tournée de la DOSI dans la commune de Lomé :**

# Mme Ingrid AWADE et sa délégation sensibilisent les commerçantes au marché "le Togo"

La Délégation à l'Organisation du Secteur Informel poursuit sa tournée de sensibilisation dans les différents marchés de la commune de Lomé. Après les marchés d'adawlanto, Hédrzanawoé et Totsi elle était le vendredi 13 mars dernier au niveau du marché "le Togo" pour clarifier aux femmes commerçantes de Tokoin, Gbadago, de Kodomé et celles de "le Togo" sur les enjeux de "quitter le secteur informel au secteur formel et comment relancer leur activité génératrice de revenu, ensemble avec la DOSI. Pour la circonstance, la DOSI s'est fait accompagner par une forte délégation.



La table d'honneur lors de la sensibilisation; au milieu, Mme Ingrid Awadé, Directrice de la DOSI



Vue partielle de l'assistance lors de la rencontre.

Quitter le secteur informel au secteur formel pour en faire un véritable outil de développement économique social et inclusif est la mission que s'est assignée la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI) depuis sa création en 2008. C'est une institution qui est rattachée à la Présidence de la République et qui est pilotée par Mme Ingrid AWADE. Son objectif est de redonner une nouvelle image à la relance de l'économie nationale, de dynamiser, d'organiser et de restructurer le secteur de manière à lui permettre de créer des emplois et de réduire la pauvreté. C'est dans la poursuite de ses objectifs qu'elle a initiée depuis un certain temps cette série de sensibilisation à l'endroit des femmes commerçantes.

Sortie en grand nombre, les femmes de Gbadago, de Kodomé et du marché le Togo ont une fois encore, manifesté leur joie et marqué leur confiance à l'endroit de la DOSI. La chargée de sensibilisation au FNFI, Mme BENISANH Teley, a entretenu les

femmes sur AGRISEF (Accès des Agriculteurs aux Services Financiers) et AJSEF (Accès des Jeunes aux Services Financiers), deux nouveaux produits qui ont été lancés la semaine dernière par le Chef de l'Etat, Faure Essozimna GNASSINGBE.

"AJSEF" a pour but de permettre l'accès à 20.000 jeunes en fin d'apprentissage et des jeunes diplômés sans emploi ayant la volonté de se prendre en charge, de participer à l'inclusion financière. Elle a rappelé aux femmes que les premiers bénéficiaires sont des jeunes dont l'âge est compris entre 18 et 40 ans, et qui sont en fin d'apprentissage ou ceux qui ont une envie de se prendre en charge à travers l'auto-emploi.

Le montant maximum du crédit AJSEF est de 300.000 FCFA remboursable sur une période maximale de 12 mois. Le taux d'intérêt constant est de 8%. Pour "AGRISEF", Mme BENISANH Teley leur a signifié qu'il est destiné à renforcer le dispositif national de financement des activités agricoles en développant

des mécanismes appropriés et durables afin de permettre à un grand nombre de petits exploitants d'accéder aux produits et services financiers répondant à leurs besoins. Selon les explications de la chargée de sensibilisation au FNFI, ce produit cible les petits acteurs du monde agricole, notamment les exploitants, éleveurs (aviculture, ovins, caprins, pisciculture...) et pêcheurs ainsi que les producteurs organisés en coopérative. Le crédit AGRISEF est un montant maximum 100.000 FCFA.

L'orateur a aussi clarifié les commerçantes sur la périodicité de remboursement qui est de 1 à 3 échéances en fonction du type d'exploitation, contre un taux d'intérêt annuel de 8% linéaire. Comme la DOSI travail en parfaite collaboration avec le FNFI, elle a enfin invité toutes ses femmes à se constituer en groupe de cinq ou dix pour pouvoir bénéficier du crédit. M. AKAKPOVI Yawovi qui est le directeur des passeports et des cartes d'identité a aussi entretenu les femmes sur le bien-fondé du certificat de

nationalité et autres pièces d'identité. Il a ensuite dans une démarche pédagogique montrer aux femmes la procédure qu'elles doivent dorénavant suivre pour l'obtention du certificat de nationalité ainsi que les pièces qu'elles peuvent fournir.

La directrice de la CAMEG-Togo a, pour sa part, remercié la DOSI qui a bien voulu l'associer pour informer la population sur la notion des médicaments essentiels et génériques. Créer pour répondre aux besoins de la population, elle a invité les femmes à se faire soigner au bon endroit, à aller dans les formations sanitaires afin de pouvoir demander la prescription des produits génériques qui sont moins chers.

Elle a aussi rassuré les femmes que le gouvernement a, de nos jours, subventionné les produits contre le paludisme et la morsure du serpent et qu'elles peuvent se les procurer à des prix très bas. L'Institut National pour l'Assistance Médicale (INAM) invité aussi pour la circonstance, la directrice Miriam Dossou a aussi échangé avec les commerçantes du marché

le Togo. Elle leur a expliqué comment l'INAM et la DOSI collaborent pour leur trouver une formule d'accès aux services d'assurance maladie.

Très acclamé par les femmes du marché, Ingrid AWADE Directrice Générale de la DOSI a, dans ses explications, rappelé aux femmes que le gouvernement reste et restera tout le temps à leur entière disponibilité et que les portes de la DOSI leur seront toujours ouvertes pour toute information concernant le secteur.

Pour une bonne structuration de la relance et de la croissance de leurs activités, elle a invité toutes ces femmes à se constituer en coopérative et en groupement pour bénéficier des deux nouveaux produits de FNFI surtout AGRISEF qui est destiné aux agriculteurs et vendeurs de produits céréaliers.

Elom

## Développement à la base :

# AGRISEF et AJSEF, deux nouveaux produits du FNFI lancés par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé

Un an après le lancement du premier produit APSEF (Accès des pauvres aux services financiers) du Fond National de Financement Inclusive (FNFI), le Chef de l'Etat tout en pensant au bien-être de la population Togolaise a officiellement procédé le 09 mars dernier au Palais des Congrès de Lomé au lancement de deux autres nouveaux produits. Il s'agit de l'Accès des agriculteurs aux services financiers (AGRISEF) et de l'Accès des jeunes aux services financiers (AJSEF).

C'est en présence des membres du gouvernement, des députés à l'Assemblée Nationale, des par-

tenaires techniques et financiers, ainsi que des chefs traditionnels et religieux.

Lancé depuis le 26 avril 2014 à Lomé par le Chef de l'Etat, APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers) qui comporte trois dimensions à savoir : un microcrédit, possibilités d'épargne et un volet éducation financière a permis d'atteindre au 31 décembre 2014, 331 021 personnes provenant de 100% des préfectures et de 75% des cantons du pays qui ont pu bénéficier du produit APSEF.

Ayant pu toucher 300.000 personnes en 2014, le gouvernement Togolais à travers la vision,

et la détermination du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbe, a contribué plus aux besoins de la population. Rappelons que, le Fonds National de la Finance Inclusive a permis de réaliser le noble objectif qui est celui de contribuer à lutter contre l'exclusion financière et sociale. Fièvre de cette réussite en si peu de temps, et pour redynamiser le monde agricole et le monde entrepreneurial, le Chef de l'Etat a aussitôt mis sur pied deux nouveaux produits AGRISEF et AJSEF.

"AJSEF" a pour but de permettre l'accès à 20.000 jeunes en fin d'apprentissage et jeunes diplômés sans emploi ayant la volonté de se prendre en charge, de participer à l'inclusion financière. Les bénéficiaires sont des jeunes d'un âge compris entre 18 et 40 ans, être en fin d'apprentissage et pouvoir se prendre en charge à travers l'auto-emploi. Le montant maximum du crédit AJSEF est de 300 000 FCFA remboursable sur une période maximale de 12 mois. Le taux d'intérêt constant est de 8%.

Le crédit "AGRISEF" quant à lui est destiné à renforcer le dispositif national de financement des activités agricoles en développant des mécanismes appropriés

et la détermination du Président de la République, Faure Essozimna Gnassingbe, a contribué plus aux besoins de la population. Rappelons que, le Fonds National de la Finance Inclusive a permis de réaliser le noble objectif qui est celui de contribuer à lutter contre l'exclusion financière et sociale. Fièvre de cette réussite en si peu de temps, et pour redynamiser le monde agricole et le monde entrepreneurial, le Chef de l'Etat a aussitôt mis sur pied deux nouveaux produits AGRISEF et AJSEF.

Suite à la page 6

## Nouvelle OPINION

Hebdomadaire togolais d'information, d'analyse et de publicité  
Récépissé - 0149/14/03/01/HAAC  
Siège: Adidoadi-, Pavée prolo-gé,  
2ème carré après Pharmacie  
Le Galie-

Directeur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao  
Cel:91 36 37 55  
jea-tchag-ao@yahoo.fr

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékpo-ou Ju-ior

Rédacteurs :

Tchag-ao  
El Hadj Arimiyao  
Agbékpo-ou Ju-ior  
Ramzad  
Maroi-e Tchag-ao  
Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe

Tirage :

2.000 exemplaires

## Scrutin présidentiel de 2015 :

# Les candidatures validées, l'ordre des postulants sur le bulletin de vote connu

Le dernier virage pour la présidentielle de 2015 vient d'être amorcé avec la validation des cinq candidatures transmises par la CENI à la cour constitutionnelle le 03 mars 2015.

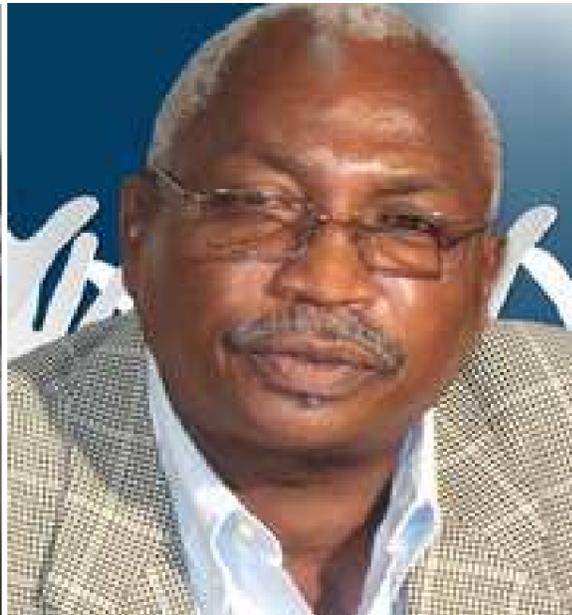
A l'issue de sa séance du 11 mars 2015, l'institution chargée de proclamer les résultats en dernier ressort, vient de valider toutes les candidatures. Selon le communiqué ayant sanctionné la rencontre, quelques insuffisances mineures dues au prénom du candidat du NET, M. Gerry Taama, ont été constatées. Mais celles-ci ne sont pas de nature à entacher la validité de cette candidature. Nonobstant ce manquement, la cour constitutionnelle a conclu que tous les postulants à ce grand rendez-vous électoral remplissent les conditions fixées à l'article 62 du code électoral.

Les cinq candidatures validées sont déjà connues. Il s'agit de Faure Gnassingbé de UNIR, Jean-Pierre Fabre de l'ANC, Me Mohamed Tchassona Traoré du



Aboudou Assouma, Pdt de la Cour Constitutionnelle

MCD, le Prof Aimé Gogué Tchabouré de l'ADDI et Gerry Taama du NET. Après cette étape de validation, la CENI a aussi, dans le cadre de ce processus électoral, procédé au tirage au sort de l'ordre des candidats sur les bulletins de vote. A l'issue de cette opération, le candidat du parti des "oranges"



Taffa Tabiou Issifou, président de la CENI

Jean-Pierre Fabre vient en première position et la boucle est bouclée par celui de UNIR, le Président Faure Essozimna Gnassingbé.

Selon les explications données par le président de la CENI, Taffa Tabiou, cette opération nécessite un minimum de transparence. C'est la raison pour

laquelle, non seulement les médias y sont associés, mais aussi, elle doit se faire devant un spécialiste. Ce qui justifie la présence d'un huissier de justice à cet événement.

Aujourd'hui, selon les dispositions du code électoral, les recours sont ouverts pour le contentieux des listes électorales.

Il va sans dire que, la machine électorale est ajustée pour le prochain scrutin présidentiel.

La Cour Constitutionnelle a dit le droit conformément à l'article 154 du code électoral en se prononçant sur les dossiers de candidatures à l'élection présidentielle, transmis par la CENI. L'institution chargée d'organiser et de superviser les élections est dans son rôle lorsque celle-ci a procédé à l'opération de l'ordre des candidats sur le bulletin de vote en ouvrant tous les recours. Les derniers ajustements pour ce scrutin sont en passe d'être faits.

Il revient aux candidats en lisse de se jeter dans l'arène pour courtiser son électorat. Mais avant que cette étape de campagne électorale ne soit ouverte à tous les partis en compétition, il faut éviter des discours belliqueux et discourtois qui risquent de porter un coup dur au processus. C'est l'apaisement qui doit prévaloir en toute circonstance.

Nouvelle Opinion

## Point de presse de la Majorité Silencieuse :

# "...Nul ne peut paralyser le processus électoral en cours..."

Alors qu'il ne reste plus que quelques semaines pour la présidentielle, des groupes de personnes, dans leurs habituel jeu tentent de semer des troubles à l'ordre sociale. Ainsi, pour la Majorité Silencieuse au sein de laquelle siègent le MJPG, la NJSPP, et le MSF, rien ne peut justifier cette attitude maladroite. Pour se faire entendre et attirer l'attention des tireurs de ficelle, ces trois mouvements ont tenu un point de presse au siège du MJPG le vendredi dernier.

Pour la Majorité Silencieuse, l'élection n'est pas un moment d'affrontement, de violence ni de troubles à l'ordre public. C'est plutôt l'heure de combat d'idée sur le terrain politique où les citoyens choisissent librement leur candidat dans la paix et la sécurité.

A travers leur point de presse du vendredi dernier, les responsables du MJPG, de la NJSPP et du MSF estiment que les ennemis de la République considérés toujours comme des éternels contestataires ne sont jamais satisfaits. Ainsi, ils reprennent encore le service de la manipulation politique. Leur objectif est donc de troubler le processus électoral qui suit déjà son cours normal. Selon la déclaration de la MS, il s'agit d'



La table d'honneur; au micro, le coordinateur du MJPG, Agbessi

un groupuscule qui est composé des gens qui n'ont jamais contri-

bué à la construction du pays et qui n'ont que l'idée de détruire

les biens publics". Le MJPG, la NJSPP, le MSF se demandent "sur quelle planète vivent ces pseudos réformateurs?" Les trois mouvements ont déclaré ne pas oublier ni leur lieu de provenance ni l'état psychologique dans lequel végétaient les Togolais il y a quelques années seulement.

C'est pourquoi les responsables de ces mouvements lancent un appel aux étudiants et aux élèves à s'intéresser plus à leur avenir tout en laissant les politiciens aux aînés qui en sont des champions mais qui ne savent ni créer ni promouvoir des emplois. La majorité silencieuse

appelle les manipulateurs de la jeunesse à plus de retenue. "Ce sont des gens qui sont entraînés à instrumentaliser la jeunesse et qui n'ont aucun programme pour elle et qui ne pense qu'à leurs propres intérêts.

Pour ce fait les jeunes du NJSPP, du MJPG, et du MSF rappellent à ce groupuscule que nul ne peut paralyser le processus électoral en cours car le Togo est en marche et devient encore plus beau ainsi aucune force ne peut arrêter le mouvement". A déclaré le porte-parole de la Majorité Silencieuse.

La Rédaction

## FINANCES : L'OTR fait le bilan de l'année 2014 et fixe les objectifs pour 2015

L'institution de Henri Gapéri qui, on s'en souvient a été mise en place en 2014 pour fonder la gestion des recettes de la douane et des impôts. Vendredi dernier, les responsables de cette institution étaient en séminaire dont le but était de faire le bilan de l'année et des défis auxquels ils font face, afin de pouvoir définir de nouvelles stratégies et fixer les objectifs de l'année 2015.

Après la rencontre, monsieur Gapéri s'est confié aux hommes

de médias en vue de les mettre au parfum des attributions, visions et fonctionnement de l'OTR.

Désormais, il est possible et mieux, recommandé à tout citoyen de dénoncer ou de signaler tout cas ou tentative de corruption relevant d'un agent des douanes ou des impôts. L'Office Togolais des recettes a mis en place un numéro vert, le 8280. Le silence actif ou passif est également puni. Cela fait partie du système anti corruption mis en place par l'office.

Le patron de l'OTR a passé en revue l'historique de la création de l'OTR avant d'aborder le sujet de corruption à l'ordre du jour.

Depuis sa création en décembre 2012, l'Office Togolais des Recettes a pour mission de canaliser les recettes du pays. L'OTR qui est la fusion des services de la douane et des impôts a, à travers cet échange avec la presse présenter son objectif, sa vision et sa valeur fondamentale.

En effet, d'après la présentation faite aux journalistes, l'OTR

intègre les directions générales des Douanes et des Impôts au sein d'une structure unique. C'est un établissement public à caractère administratif, doté d'une autonomie de gestion administrative et financière.

L'Office Togolais des Recettes (OTR) depuis sa création en décembre 2012, est entraîné à administrer et à recouvrer les taxes et droits de douanes et de

Suite à la page 6

# Situation tendue entre la STT et le Gouvernement : Les circulaires des ministres qui ont mis le feu aux poudres

La Synergie des Travailleurs du Togo et le Gouvernement ne semblent pas être prêts à franchir, l'un et l'autre, le mur d'incompréhension qui s'est installé entre eux depuis plusieurs semaines. En effet, la coordination de la STT a relancé depuis la fin de l'année 2014 la revendication relative au redressement des salaires sur le SMIG relevé deux fois consécutivement. Depuis lors, aucun point d'accord n'a pu être trouvé sur cette revendication précise malgré la signature du relevé de conclusion signé par toutes les parties le vendredi 20 février dernier, relevé de conclusion malheureusement rejeté par l'Assemblée Générale et la base de la STT le même jour.

A ce jour, le nœud du problème ne semble plus se trouver dans un accord, mais plutôt dans un rapport de force qui met à l'écart le principal point de revendication relatif à l'augmentation des 280 points sur les indices de salaires.

On se souvient en effet que le vendredi 6 mars, la STT en assemblée générale a décidé de suspendre la grève pour une semaine pour, dit-on, accorder un moratoire au gouvernement pour ouvrir les discussions en vue d'un dénouement définitif de la crise sociale ouverte depuis plusieurs mois. Curieusement, c'est plutôt au cours de cette semaine que la situation s'est montrée plus tendue.

Aussi, la coordination de la



Florent Maganawè, Ministre des Enseignements primaire et secondaire

STT, lors d'une conférence de presse qu'elle a organisée le jeudi dernier, a publiquement dénoncé des circulaires de menace de licenciement à peine voilées sorties par le ministre des enseignements primaire et secondaire, M. Florent Maganawè. Dans ladite circulaire, celui-ci ordonne aux directeurs régionaux de l'éducation (DRE) de lister les noms des enseignants ayant comptabilisé au plus dix jours de grève depuis la rentrée scolaire. La même note demande aux DRE d'identifier aux niveaux régionaux les personnes disposées à exercer la fonction enseignante.

De même, le ministre de la fonction publique, Kolani Gourdigou a fait circuler une note dans les différents départements ministériels demandant l'identification de tous les agents de l'administration publique qui seront

tentés de suivre les mots d'ordre de grève et de sit-in de la STT.

Voici les deux décisions de nos ministres qui ont mis une fois encore le feu aux poudres. Les premiers responsables de la STT ont vivement dénoncé cette manière de procéder qu'ils considèrent comme des menaces de licenciement contraires aux dispositions prévues par la constitution togolaise et le code du travail de notre pays.

Cet état de choses a amené la STT à organiser des A.G. synchronisées le jeudi, 12 mars 2015 sur toute l'étendue du territoire relayées par des comptes rendus le samedi dernier dans toutes les autres préfectures où les assemblées générales n'ont pas pu tenir. La décision finale suite à ces A.G. se résume à l'observation d'un mot d'ordre de grève les mardi, mercredi et



Mme Nadou Lawson, Coordonnatrice de la STT

jeudi, suivi et précédé de sit-in le lundi et le vendredi par tous les agents de la fonction publique. Ainsi en a décidé la base. Un

nouveau bras de fer bien tendu dont personne ne connaît encore l'issue.

Joachin

## 13 articles pour une couverture objective de l'élection

Le Président de la Haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication (HAAC), Bissey Kokou Tozoun et la représentante du PNUD au Togo, Khardia Lo N'diaye, ont signé vendredi avec les responsables des médias un code de bonne de conduite 'pour une couverture responsable des élections présidentielles du 15 avril.'

en cette période, c'est d'être impartial et honnête', a déclaré M. Tozoun.

Le document de 13 articles est une feuille de route qui est censée permettre aux médias de faire preuve d'objectivité, d'équilibre et d'égalité de traitement entre les candidats.

Si sur le papier, l'affaire à l'air simple, sa mise en œuvre risque d'être plus compliquée.

Ce qui est demandé au journaliste

@republicoftogo.com



Kokou Tozoun (g) recevant le code de bonne conduite des mains de la Représentante résidente du PNUD, Mme Khardia Lo N'diaye

## Développement à la base : AGRISEF et AJSEF, deux nouveaux produits du FNFI lancés par le Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé

Suite de la page 4

et durables afin de permettre à un grand nombre de petits exploitants d'accéder aux produits et services financiers répondant à leurs besoins. Il cible les petits acteurs du monde agricole, notamment les exploitants, éleveurs (aviculture, ovins, caprins, pisciculture...) et pêcheurs ainsi que les producteurs organisés en coopératives. Le crédit AGRISEF est un montant maximum 100.000 FCFA. La périodicité de remboursement est de 1 à 3 échéances en fonction du type d'exploitations contre un taux d'intérêt annuel de 8% linéaire.

A travers ces deux nouveaux produits le gouvernement togolais entend faire limiter la pauvreté en proposant aux agriculteurs des milieux ruraux défavorisés un accès facile au service financier et de permettre aux jeunes en manque de moyens



La table d'honneur au lancement des deux produits du FNFI

financiers de lancer une activité génératrice de revenus.

Le chef de l'état lors de la cérémonie de lancement a dit avoir la conviction profonde qu'il est de sa responsabilité de rendre possible un Togo meilleur dans lequel, les plus vulnérables et les plus démunis se sentiront de plus

en plus soutenus et épaulés, dans leur quête légitime d'une existence plus décente et d'un meilleur avenir. " J'invite tout le monde à lutter contre cette grande maladie complexe qui est la pauvreté", a-t-il souhaité

Agbé

Pour tout renseignement, information ou conseil

contacter le centre d'appel au N° VERT

**8201**

OTR

RECRIER POUR BÂTIR

# DIPLOMATIE: André Johnson participe à la conférence de Sendai

Le ministre togolais de l'Environnement, André Johnson, participe depuis samedi à Sendai (Japon) à la 3e conférence onusienne sur la prévention des catastrophes.

Organisée à Sendai, ville du nord-est du Japon, la rencontre doit permettre d'adopter un nouveau cadre sur la prévention des risques naturels, considérée par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, comme " l'affaire de chacun ".

La conférence s'est ouverte alors qu'un cyclone d'une rare violence a ravagé dans la nuit une grande partie du Vanuatu.

La lutte pour la prévention des catastrophes est donc une priorité.

Selon le rapport onusien sur la réduction des risques (GAR15) rendu public le 4 mars, l'impact économique des catastrophes naturelles évoluerait entre 250 et 200 milliards de dollars (entre 238 et 190 milliards d'euros) par an.

Ce sont 42 millions d'années de vie qui ont été perdues chaque année entre 1980 et 2012 en raison des désastres naturels. Et la situation s'aggrave.

Les catastrophes surviennent plus fréquemment et font plus de dégâts, notamment dans des zones insulaires ou d'urbanisation rapide. Environ 70 pays seraient particulièrement exposés.

Les représentants de plus de 160 pays réfléchissent aussi aux impératifs de reconstruction et à la mise en place d'un système global, baptisé " Alerte catastrophe climatique ", permettant d'informer chacun de l'arrivée d'une catastrophe et de l'endroit où il est possible de se réfugier.

Le Togo est victime d'inondations récurrentes. D'importants travaux ont été réalisés à Lomé depuis 10 ans pour prévenir les conséquences de violentes pluies. En zone rurale, la situation est plus compliquée à gérer, mais le gouvernement est déterminé à assister les agriculteurs et à protéger les récoltes.

## FINANCES : L'OTR fait le bilan de l'année 2014 et fixe les objectifs pour 2015

Suite de la page 5

recouvrer les impôts.

Avec son personnel efficace et avec son numéro vert : le 8201, l'OTR contribue à la réduction de la fraude, à l'évasion fiscale et à

faisaient face, ils sont arrivés, avec le personnel qualifié, à recouvrer les recettes qui leur ont été recommandées par l'assemblée nationale.

Pour le défi de 2015 l'OTR



Henry Gaperi, Commissaire général de l'ORT, au micro

la corruption ; il a commencé par assurer un service de qualité aux contribuables. L'institution a eu à initier des tournées de sensibilisation à Lomé et à l'intérieur du pays, ceci à l'intention des opérateurs économiques. L'Office Togolais des Recettes a en quelques mois depuis son installation contribué à la modernisation et l'efficacité de mobilisation des recettes, qui aujourd'hui peuvent aider à assurer l'autofinancement des besoins nationaux.

Après ce bref aperçu sur l'institution et la tâche qui lui est dévolue, M. Henry GAPERI Commissaire Général de l'Office se dit très satisfait pour le travail qu'ils ont eu à abattre ensemble. Pour le Commissaire Général, malgré les enjeux auxquels ils

veut toujours continuer par bâtir une culture d'entreprise propre à lui, afin de continuer par travailler pour œuvrer à la facilitation des collectes de recettes aussi bien au niveau de la douane qu'au niveau des impôts.

Selon m. Gapéri, l'OTR veut faire de 2015 une année de lutte contre la corruption. " L'OTR prend toutes les dispositions possibles pour endiguer le mal. C'est donc à cet effet que l'institution a mis à la disposition des togolais le 8201 comme numéro vert, qui permettra aux contribuables de signaler tout cas de corruption et de fraudes dans l'anonymat. " a déclaré le Commissaire Général

Elom



Le ministre André Johnson (au milieu) à son arrivée à Sendai

Le président Faure Gnassingbé s'était rendu à Sendai en juin 2011, trois mois après le séisme et le tsunami qui avait durement affectée cette ville.

A son arrivée en compagnie du chargé d'Affaires du Togo au Japon Steve Bodjona et de la délégation, André Johnson a été chaleureusement accueilli par des habitants qui ont tenu à remercier le Togo pour son soutien après la catastrophe et pour son appui à la reconstruction.

Source : [republicoftogo.com](http://republicoftogo.com)

## SANTÉ : Apollo en mission au Togo

Le Premier ministre a reçu vendredi Harinder Singh Sidhu, directeur de la coopération et du développement d'Apollo Hospitals Group. Les discussions ont porté sur les possibilités de coopération avec le Togo, sans plus de précisions.

Les domaines sont vastes car le groupe indien est présent dans de nombreux secteurs de la santé.

Fondé en 1983 à Chennai, Apollo a créé une chaîne de cliniques privées en Inde et à l'étranger (Ghana, Nigeria, Maurice, Qatar, Oman Koweït). Il est également le plus important acteur de la télémédecine en Inde avec 71 centres.

Mais le succès d'Apollo ne s'arrête pas là. Le groupe est pro-



priétaire d'une chaîne de pharmacies - la plus importante en Inde -, d'une société de distribution de médicaments, d'une compagnie d'assurance, de centres de traitement du diabète, de

fabrication d'équipements médicaux et de cliniques de chirurgie esthétique.

Le champ de coopération est donc très étendu.

## COMMUNIQUE DU CETEF - TOGO

\*\*\*\*\*

Le Centre togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEFLOME) partenaire de la Foire Africaine de Paris vous invite à participer à ladite foire du 14 au 17 mai 2015 à l'espace Champerret Paris 17ème. La Foire Africaine de Paris, grand salon d'Europe consacré à l'Afrique est un événement qui rassemble annuellement les partenaires de l'Afrique autour de 5 secteurs : Business, Culture, Solidarité, Emploi, Mode et Beauté.

Pour une meilleure organisation, la Direction invite les opérateurs économiques intéressés par cette manifestation à contacter le CETEF-LOME à l'adresse suivante :

Route de l'Aéroport B.P : 10056 Tél. : (228) 22 26 40 31 / 22 35 07 27 / 22 30 38 48 Fax : (228) 22 26 17 54 [ceteflome@cetef.tg](mailto:ceteflome@cetef.tg) [www.cetef.tg](http://www.cetef.tg)

Le nombre de places étant limité, l'enregistrement des participants prendra fin au plus tard le 30 mars 2015 à 17 heures 30 minutes. Passée cette date, aucun opérateur économique ne sera enregistré.

# NON À LA VIOLENCE



Chers soeurs et frères togolais,  
L'élection n'est pas un moment  
d'affrontements, de violence;  
c'est un temps de débats  
d'idées.

Evitons la violence sous toutes  
ses formes avant, pendant et  
après les élections.

Privilégions l'ouverture et la  
tolérance.

Ceci est un message du  
Ministère de l'administration territoriale, de la  
décentralisation et des collectivités locales.